



C. C. A. V. A. G.

Comité de Concours Agricole
du Val d'Arroux Gueugnon

Gueugnon, le 30 août 2023

Madame, Monsieur,

Le concours de bovins Charolais inscrits au HBC de Gueugnon organise son 25^{ème} Concours Charolais le :

Vendredi 20 Octobre 2023

Les inscriptions se font par le biais du site www.charolais71.fr

En cliquant sur Gueugnon puis inscription en ligne, vous rentrerez votre numéro d'élevage et votre code confidentiel et pourrez ainsi engager vos animaux.

ATTENTION : la date limite des engagements est fixée au dimanche 17 septembre inclus

Spécial 25 ans



- Pour 5 animaux inscrits, toutes catégories confondues, et présents le jour du concours, le **6^{ème} engagement sera remboursé.**
- Pour 10 animaux inscrits et présents le jour du concours (toutes catégories confondues) le **11^{ème} et le 12^{ème} engagement seront remboursés.**

Le CCAVAG remboursera le(s) engagements le(s) plus élevé(s) à l'issue du concours.

Pour la saison 2023 des concours reconnus le Herd Book charolais 3 catégories (voir le document joint « Modernisation des concours reconnus 2023 ») :

- Grands Raceurs
- Sélection « Bien Naître »
- Trophée Viande

Notre concours de boucherie connaissant un beau succès, n'oubliez d'inscrire vos bons spécimens.

Les jugements de tous les animaux auront lieu le **vendredi 20 octobre**, par conséquent, tous les animaux devront être **rentrés au plus tard le jeudi 19 octobre avant 19h.**

Les animaux sortiront le **samedi 21 octobre à partir de 10h** (un casse-croute sera organisé pour les éleveurs à partir de 8h).

Aucune inscription ne sera validée si le paiement des engagements n'est pas effectué ou reçu avant le 18 septembre.

Deux moyens de paiement sont possibles :

- **Par virement bancaire (règlement à privilégier) :**

CRÉDIT AGRICOLE CENTRE-EST <small>Siège Social : 1, rue Pierre TRUCHE de Lays 09410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR</small>	BORDEREAU DE REMISE DE CHÈQUES EN € n° 0705139 ou RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Crédit sous réserve de vérification détaillée et de bonne fin	Date de remise : <input type="text"/> Nombre de chèques : <input type="text"/>			
Nom et adresse du bénéficiaire COMITE DE CONCOURS AGRICOLE DU V MAIRIE DE GUEUGNON 71130 GUEUGNON	Signature <input type="text"/>			
International Banking Account Number (IBAN) FR76 1780 6000 2393 1363 8400 032 Bank Identification Code (BIC) AGRIFRPP878	A remettre avec vos chèques signés au dos			
Code banque 1 7 8 0 6	Code guichet 0 0 0 2 3	Numéro de compte 9 3 1 3 6 3 8 4 0 0 0	Clé RiB 3 2	TOTAL REMISE <input type="text"/> à compléter dans tous les cas

- **Par chèque bancaire à l'ordre du CCAVAG et à adresser au trésorier :**
Monsieur Hervé MARECHAL - 1228 Chemin de Bousserain - 71320 Toulon sur Arroux

Rappel : En cas de forfait, les droits d'inscription restent acquis au CCAVAG.
Le règlement de la cotisation (30 €) est obligatoire.

Sanitaire :

- Les animaux doivent présenter une sérologie IBR négative obtenue en individuel et la prise de sang doit être effectuée à partir du 27 août 2023 (divergent et atypique non accepté).
- Les bovins doivent disposer d'un statut «bovin non IPI», pour ce qui est du BVD. Le test virologique négatif réalisé lors du dépistage des veaux à la naissance sur cartilage auriculaire permet d'attribuer la garantie non IPI. Le statut «bovin non IPI» est valable pour toute la vie de l'animal.
- Besnoitiose : recommandation d'un contrôle 15 jours après le retour du concours.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à :

Madame Claire PELLENARD

729 route de Fontenaille - 71130 CHASSY
thierry.claire3@wanadoo.fr
Tel. 06.70.45.82.34

Monsieur Cédric BILLAUT

37 route de Montmort - 71760 ISSY L'EVEQUE
billautcedric@orange.fr
Tel. 06.79.57.53.39

Dans l'attente de vous retrouver,

Veuillez recevoir Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Co-Présidente, Claire PELLENARD



Le Co-Président, Cédric BILLAUT

